

SAINT-CAST-LE-GUILDON (22) 18.07.2024

COMPTE RENDU D'ENQUETE



1 – CONTEXTE

Le 18 juillet 2024 à 21h00, 3 personnes d'une même famille (T1, T2 et T3) observent un phénomène aérien non identifié (PAN) depuis l'aire de stationnement des camping-cars située près de la pointe du Bay à SAINT-CAST-LE-GUILDON (22), face aux ÉBIHENS et à SAINT-JACUT-DE-LA-MER (22).

Après avoir passé l'après-midi sur la grande plage de Saint-Cast, à proximité du golf, la famille décide de monter à pied vers l'aire des camping-cars pour admirer le panorama. À cet endroit, T1 remarque un objet blanc, de forme ovoïde, flottant immobile au-dessus de la baie de l'Arguenon. À proximité, un nuage noirâtre, ressemblant à un nuage de type « pannus » en forme de croissant, est également visible. T1 trouve difficile d'estimer la taille exacte de l'objet. Son fils (T2) utilise un iPhone pour capturer une image relativement nette de l'objet, tandis que la majorité des campeurs présents sont absorbés par leur dîner.

À 21h30, lorsque T1 décide de quitter les lieux, l'objet a baissé en altitude jusqu'à la ligne d'horizon, devenant moins visible. Une seconde photo prise à ce moment est moins nette que la première.

Les conditions météorologiques sont ensoleillées avec quelques nuages et un léger vent marin. Les photos originales sont au format JPEG, mais T1 les convertit en PNG pour préserver la qualité. Il utilise ensuite un logiciel de traitement photo basé sur l'intelligence artificielle pour améliorer les images, bien que les résultats soient variables. L'image de l'objet présente parfois des déformations avec un contraste élevé, tandis que le nuage noirâtre apparaît sous une forme plus nette de « croissant vertical » ou de boomerang.

T1 prend contact avec la mairie de SAINT-JACUT-DE-LA-MER (22) pour savoir si d'autres personnes ont observé le même phénomène, mais il ne reçoit aucune réponse concernant la nature de l'objet. Il contacte également deux entreprises de montgolfières sans obtenir de réponse. L'hypothèse d'un dirigeable ou d'un aérostat est écartée en raison de l'absence de gouvernes, de cabine ou de marquages visibles.

Le 7 août, T1 remplit un Questionnaire Technique (QT), qu'il envoie par mail au GEIPAN. Un avis de réception lui est envoyé le 12 août.

Il est à noter que le fils (T2) et l'épouse (T3) de T1 ont également observé le PAN, mais n'ont pas rempli de QT. Aucun autre témoin n'a été trouvé.

2- DESCRIPTION DU CAS

Extrait du récit libre de T1 :

« Le jeudi 18 juillet 2024, à 21h, sur l'aire de stationnement des camping-cars à proximité de la pointe du Bay à St-Cast-le-Guildon (22380), face aux ebihens (île au nord de St-Jacut-de-la-Mer) et face à St-Jacut (22750), nous avons observé un PAN dans la baie de l'Arguenon.

Nous étions en famille (mon épouse, mon fils et moi-même) à la grande plage de St-Cast près du golf, toute l'après-midi. Le soir avant de partir, et comme nous aimons quelques fois le faire à cause du panorama

Modèle CR selon DTN/DA/GP-2024.0012609

splendide, nous avons décidé de remonter la route à pied et de nous poster sur l'aire des campings-cars près de la pointe du Bay.

Quelque chose qui nous a paru être un petit objet blanc éclatant, en forme d'oeuf de fourmi, flottait immobile au-dessus de la baie. Il y avait une espèce de petit nuage noirâtre non loin de lui. J'ai appris ensuite que cela pouvait ressembler à un nuage type « pannus », pas très courant. Il avait vaguement une forme de croissant. Il nous a été difficile d'estimer la taille réelle du PAN blanc. Mon fils, qui avait sur lui son iphone, a fait un zoom afin d'obtenir l'image la plus nette possible. La plupart des gens en camping-cars dinaient à cette heure-là et ne regardaient pas le paysage. Il y avait peut-être 4 personnes maxi, éparpillées, à se promener comme nous sur l'aire et alentours. Nous avons ensuite continué de nous promener le long du petit sentier côtier vers « Sainte-Brigitte » durant 30 minutes environ (distance environ 300 mètres) pour avoir un autre panorama sur les ébihens et Saint-Jacut. Même si cela nous a étonné, nous n'avons pas fait de fixation continue sur le PAN, car nous n'étions pas venus pour ça.

À 21h30 à peine, quand nous avons décidé de quitter les lieux définitivement pour rentrer, le PAN était toujours là (plus de souvenir concernant le petit nuage noirâtre...). Mais il avait baissé son altitude pour se retrouver sur la ligne d'horizon, ce qui le rendait moins visible. À ce moment-là nous avons repris une seconde photo, mais celle-ci n'est vraiment pas nette, comparée à la première. On dirait juste qu'il s'est tourné.

La météo était ensoleillée et un peu nuageuse, avec un petit air du large.

Concernant les photos :

Les photos originales sont en format jpeg. Mais je me méfie de ce format qui a tendance à perdre en qualité au fur et à mesure des transferts et des manipulations informatiques. Donc comme les détails sont petits, j'ai transformé les jpeg en format png.

Mais les originales sont là pour vous prouver qu'elles ont bien été prises avec l'iphone de notre fils.

Ensuite, et afin de chercher à obtenir le plus de netteté possible, je les ai faites améliorer à la maison sur ordinateur par un logiciel de photos IA en ligne sur internet (gratuit). J'ai continué à faire des agrandissements encore plus précis. Les résultats sont aléatoires selon le fichier. Malheureusement, pour le cliché PAN st-jacut 3, le résultat est médiocre (déformation du PAN et contraste/luminosité trop importants). Je l'ai donc laissé tel quel. Pour la chose en forme de nuage à gauche, l'amélioration IA fait apparaître une forme plus nette de « croissant vertical » ou de boomerang.

Démarche et recherches d'infos :

J'ai contacté la mairie de St-Jacut afin de savoir si d'autres personnes avaient également vue ce PAN. C'est la police municipale de la commune qui a gentiment géré mon dossier, et qui m'a répondu par email n'ayant aucune réponse concernant la nature de ce que nous avons observé.

J'ai également contacté les 2 entreprises de Montgolfières de la Côte d'émeraude (tout en sachant que ce que nous avons vu ne ressemble absolument pas à ça, mais bon, c'était pour avoir leur point de vue...). À ce jour je n'ai eu aucune réponse de leur part. Ça ne ressemble pas non plus à un aérostat type « dirigeable », puisque les photos ne montrent ni gouvernes, ni cabine, ni graphie sur l'enveloppe comme c'est habituellement le cas.

»

L'observation a été faite depuis l'aire de stationnement pour campings-cars située au bout de la route D114, près de la pointe du Bay, sur la commune de Saint-Cast-le-Guildo (22).

D'après les indications de T1, le PAN était visible vers l'Est-Sud-Est (Figures 1, 2 et 3).



Figure 1 : reconstitution du lieu d'observation (image : T1)

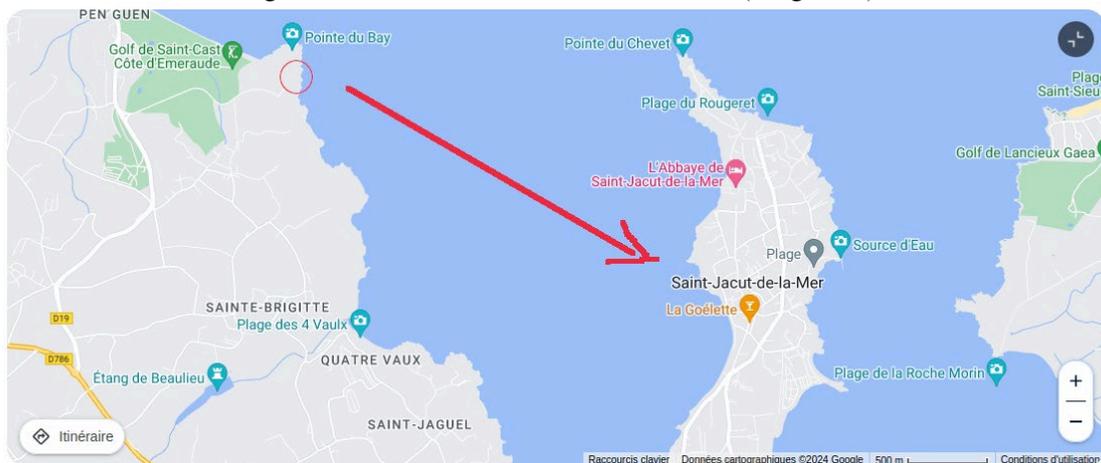


Figure 2 : reconstitution du lieu d'observation (image : T1)

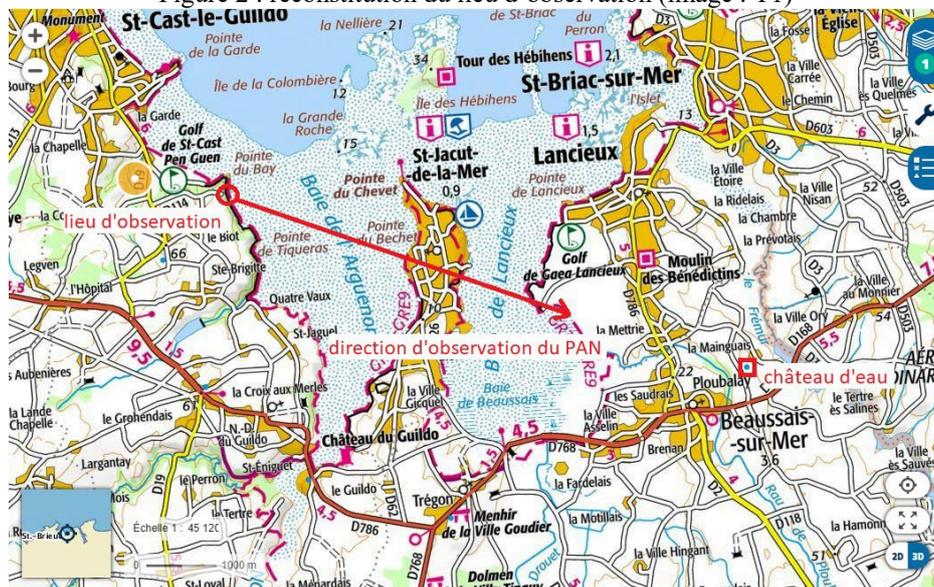


Figure 3 : reconstitution du lieu d'observation (image : Géoportail)

Le PAN est décrit comme étant un petit objet blanc éclatant, en forme d'œuf de fourmi. Une espèce de petit nuage noirâtre de type « pannus » se trouvait non loin de lui.
L'observation a duré 30 minutes.

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Analyse des photos du PAN : T1 a transmis 13 photographies du PAN, faites par T2 à l'aide de son iPhone 14. Il est à noter que T1 les a améliorées sur son ordinateur avec un logiciel de photos IA, sauf 4 d'entre elles, afin de chercher à obtenir le plus de netteté possible, aussi aucune donnée exif n'est disponible. Trois d'entre elles sont des agrandissements.

Au final, après analyse des photos, il apparaît que T2 n'a pris que 2 photographies durant l'observation, les 11 autres étant des agrandissements ou des améliorations de celles-ci.
Contacté par téléphone, T2 a transmis les 2 photographies originales du PAN ainsi que leurs données exif, qui confirment qu'elles ont bien été prises depuis l'aire de stationnement pour camping-cars le 18 juillet 2024, la première à 20h47 et la seconde à 21h18, en mode instantané (1/2513 et 1/1511 secondes) (Figures 4, 5, 6, 7, 8 et 9).



Figure 4 : Première photographie du PAN (image : T2)



Figure 5 : Deuxième photographie du PAN (image : T2)



Figure 6 : données exif de la première photographie du PAN (image : T2)



Figure 7 : localisation de la première photographie du PAN (image : T2)



Figure 8 : données exif de la seconde photographie du PAN

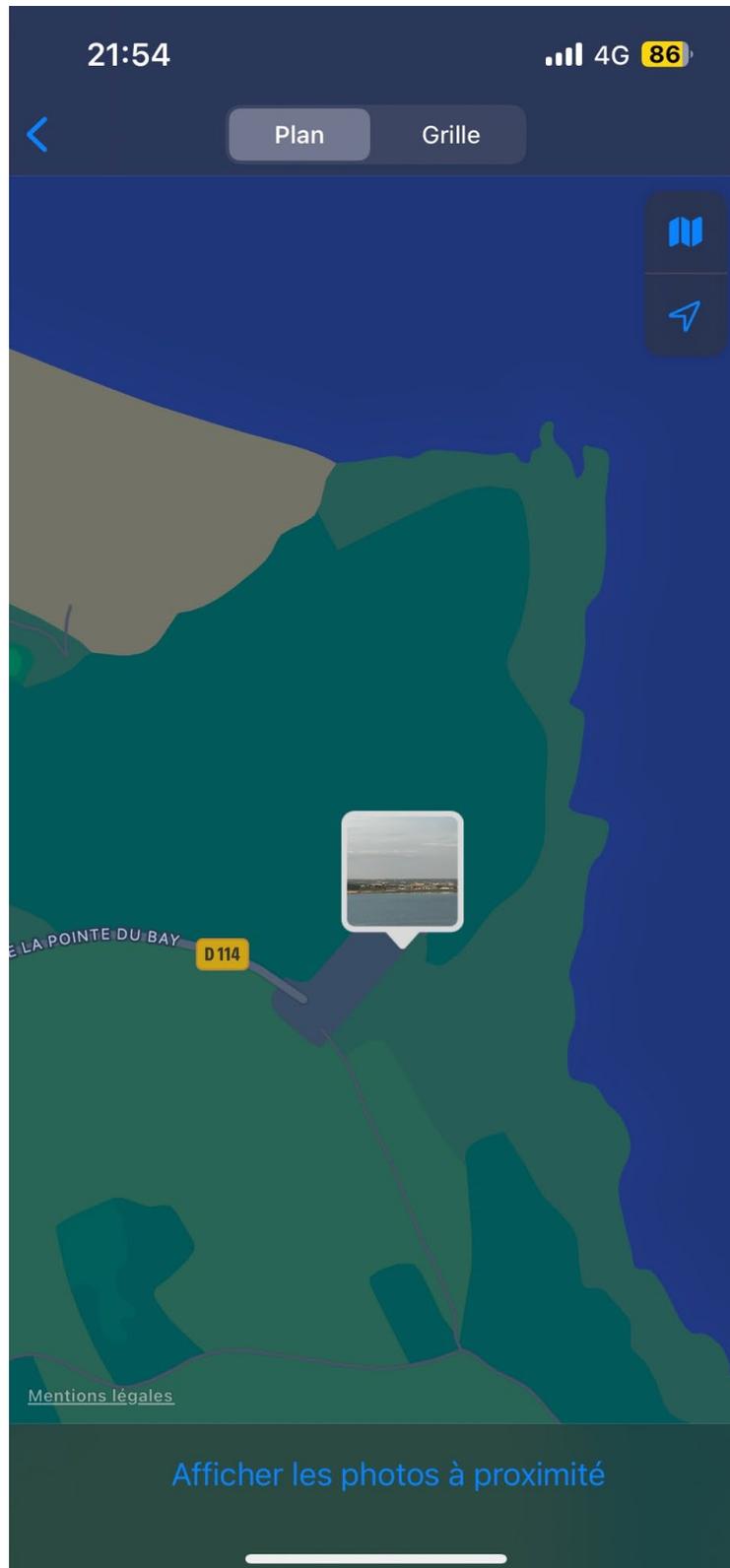


Figure 9 : localisation de la seconde photographie du PAN

Le PAN est visible sous une forme oblongue de couleur blanche dans le ciel, proche de l'horizon. Il semble plus arrondi sur la seconde, et beaucoup plus proche de l'horizon.
La baie de l'Arguenon est visible au premier plan, suivie de la côte située sur la commune de Saint-Jacut-de-la-Mer (22).
Sur la première photographie, le PAN est accompagné à gauche d'un « nuage » sombre en forme de croissant (Figure 10).



Figure 10 : localisation du « nuage » sombre (image : T1 et T2)

Deux bâtiments remarquables sont visibles sur cette photographie, à savoir le château d'eau de Ploubalay (22) ainsi que l'église de Beaussais-sur-Mer (22). Ces bâtiments sont distants de 7 km par rapport au lieu d'observation. Il est à noter que le PAN est pratiquement à mi-distance visuellement entre le château d'eau et l'église, ce qui permet de déduire son azimut : l'azimut du château d'eau étant de $108,5^\circ$ et celle de l'église de $114,5^\circ$, on peut en déduire que l'azimut du PAN est d'environ $111,5^\circ$ (Figures 11 et 12).



Figure 11 : identification des bâtiments sur la première photographie du PAN (image : T2)

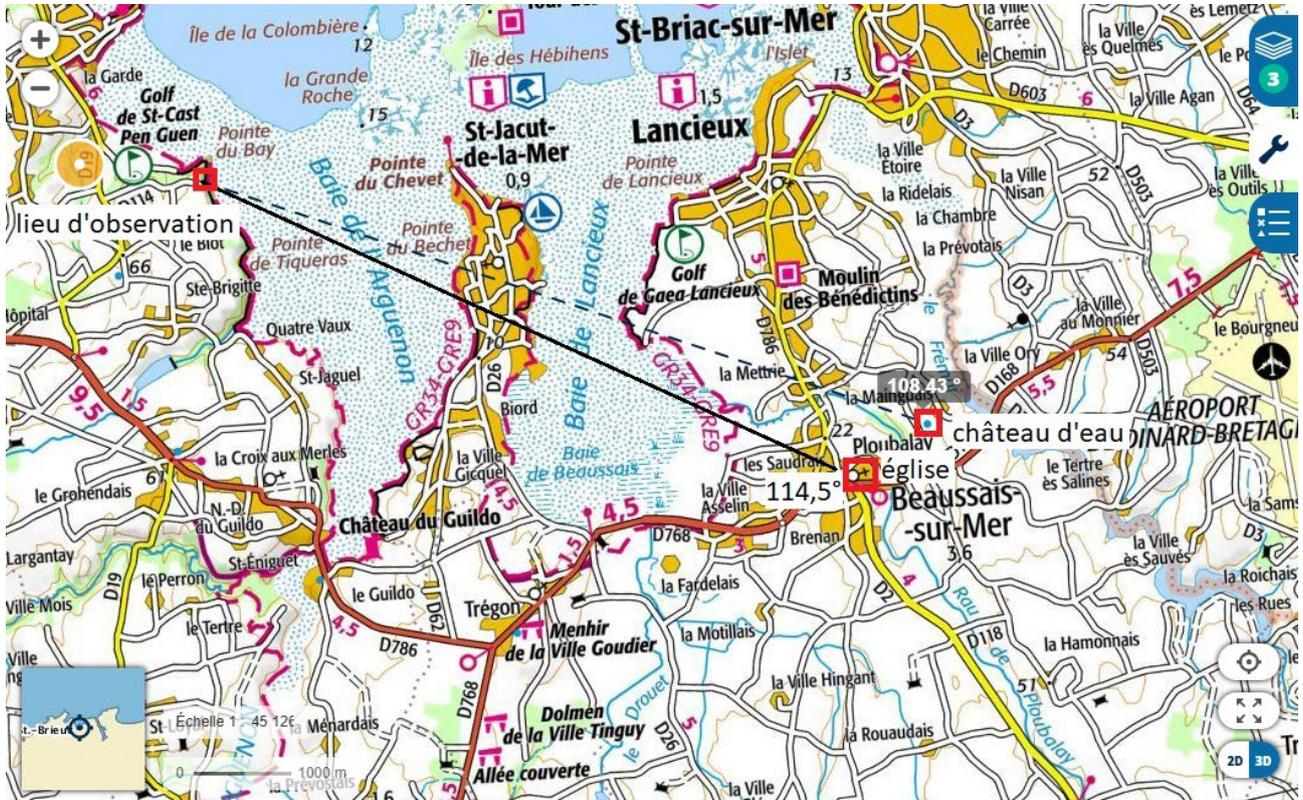


Figure 12 : mesure des azimuts des bâtiments visible sur la photo du PAN (image : Géoportail)

L'axe de la seconde photographie du PAN est plus décalé vers le Sud-Est (décalage vers la droite). Le château d'eau n'est plus visible, mais la baie de Lancieux apparaît en arrière-plan des maisons de Saint-Jacut-de-la-Mer (22). Les différents éléments du paysage permettent d'estimer l'azimut du PAN à environ 117° (Figures 13 et 14).



Figure 13 : identification des éléments du paysage sur la seconde photographie du PAN (image : T2)

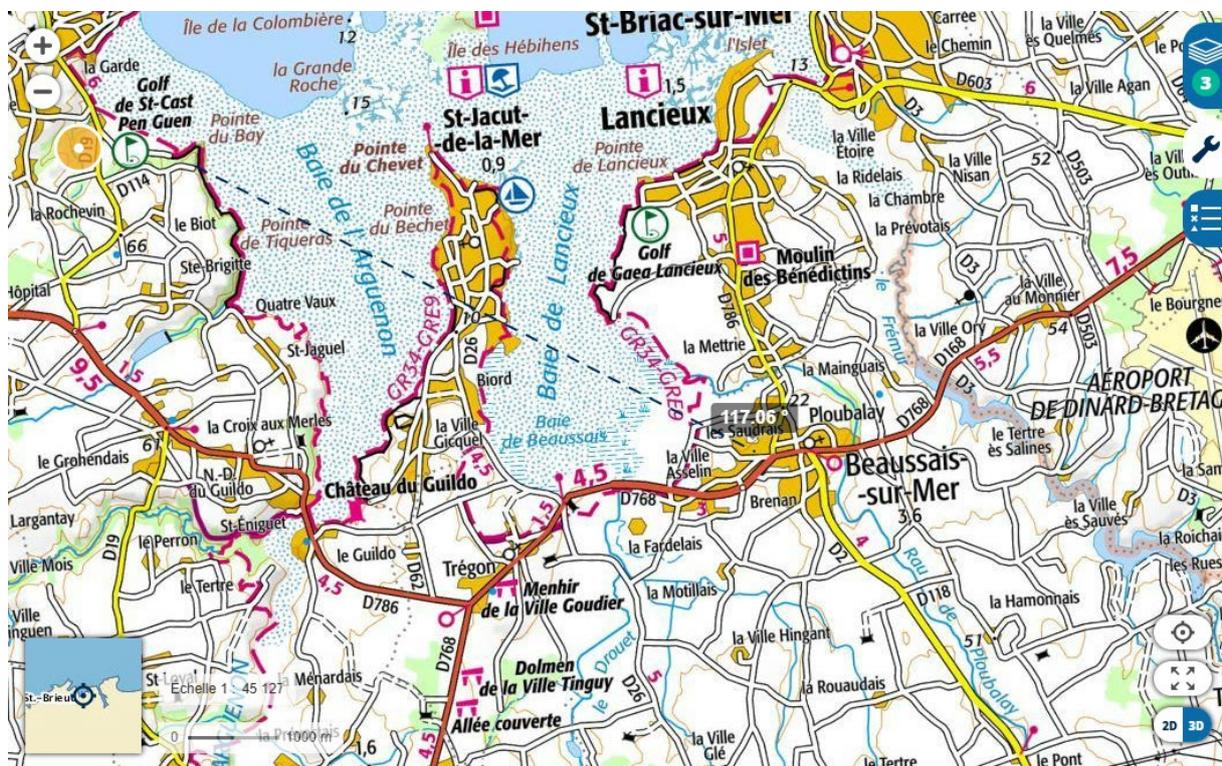


Figure 14 : mesure de l'azimut du PAN (image : Géoportail)

Situation astronomique : une reconstitution sur Stellarium pour Saint-Malo (35), ville située à 15 km à l'Est du lieu d'observation, le 18 juillet 2024 à 20h47 montre que les seuls astres visibles sont le Soleil à 10° de hauteur à l'Ouest-Nord-Ouest et la Lune en phase gibbeuse à 3° de hauteur au Sud-Est (Figure 15).

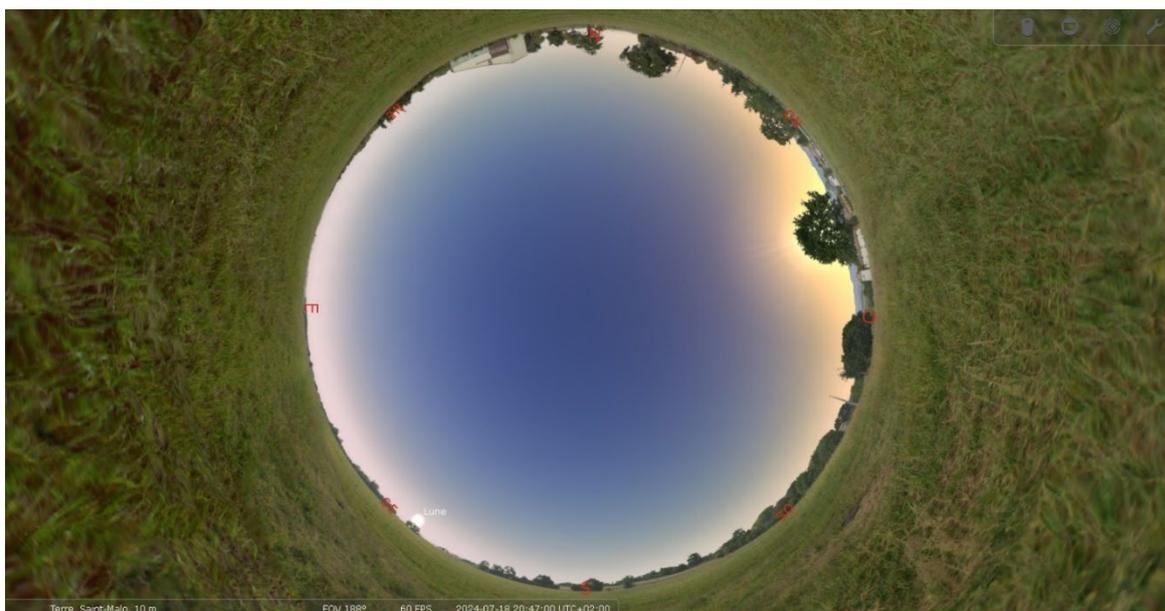


Figure 15 : situation astronomique (image : Stellarium)

L'observation a eu lieu intégralement de jour, puisque le Soleil se couchait à 22h04 (Figure 16).

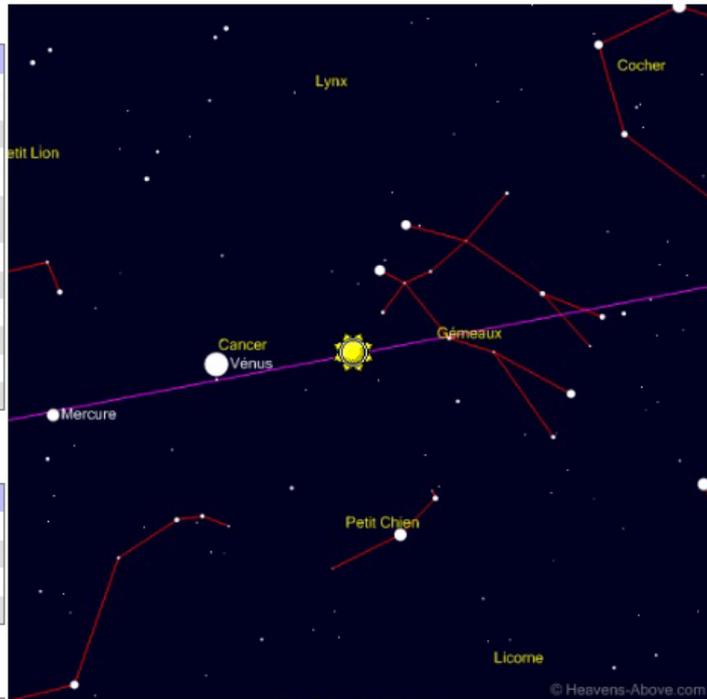
Soleil

[Page principa](#)

Année Mois Jour Heure

Évènements quotidiens pour le 18 juillet

Évènement	Heure	Altitude	Azimut
Fin du crépuscule astronomique:	00:53	-18,0°	340°
Altitude minimum:	02:15	-20,4°	360°
Début du crépuscule astronomique:	03:38	-18,0°	20°
Début du crépuscule nautique:	04:54	-12,0°	37°
Début du crépuscule civil:	05:47	-6,0°	48°
Lever du soleil:	06:26	-0,8°	56°
Culmination:	14:15	62,3°	180°
Coucher du soleil:	22:04	-0,8°	304°
Fin du crépuscule civil:	22:43	-6,0°	311°
Fin du crépuscule nautique:	23:36	-12,0°	322°



Évènements annuels pour 2024

Évènement	Heure
Équinoxe de printemps	mars 20, 04:06
Solstice d'été	juin 20, 22:50
Équinoxe d'automne	sept. 22, 14:43
Solstice d'hiver	déc. 21, 10:20

Position aux jour et heure choisis

Altitude	10,5°
----------	-------

Figure 16 : éphémérides du 18 juillet 2024 (image : Heavens Above)

Situation météo : la station météorologique la plus proche ayant conservé des archives complètes à la date de l'observation est celle de Dinard – St Malo (35), distante de 11 km à l'Est du lieu d'observation. Les données indiquent l'absence de pluie, une température comprise entre 21 et 25°C et un vent très faible compris entre 4 et 11 km/h, soufflant du Nord à 20h00, du Nord-Nord-Ouest à 21h00 et du Nord-Ouest à 22h00 (Figure 17).

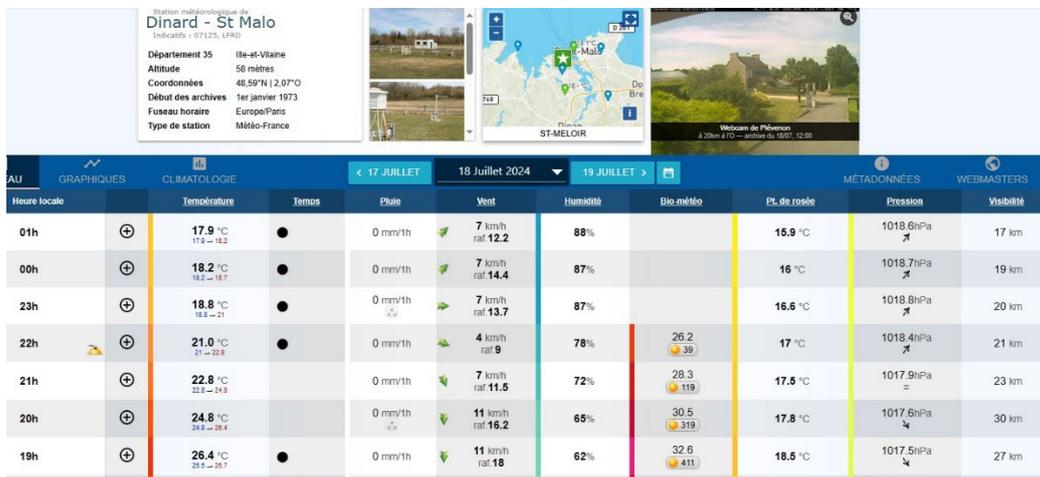


Figure 17 : situation météo (image : Infoclimat)

Les images satellites montrent que le ciel était mitigé, avec la présence d'éclaircies et de nombreux nuages, notamment juste au Sud du lieu d'observation. Les nuages se déplaçaient vers le Nord-Est (Figure 18).

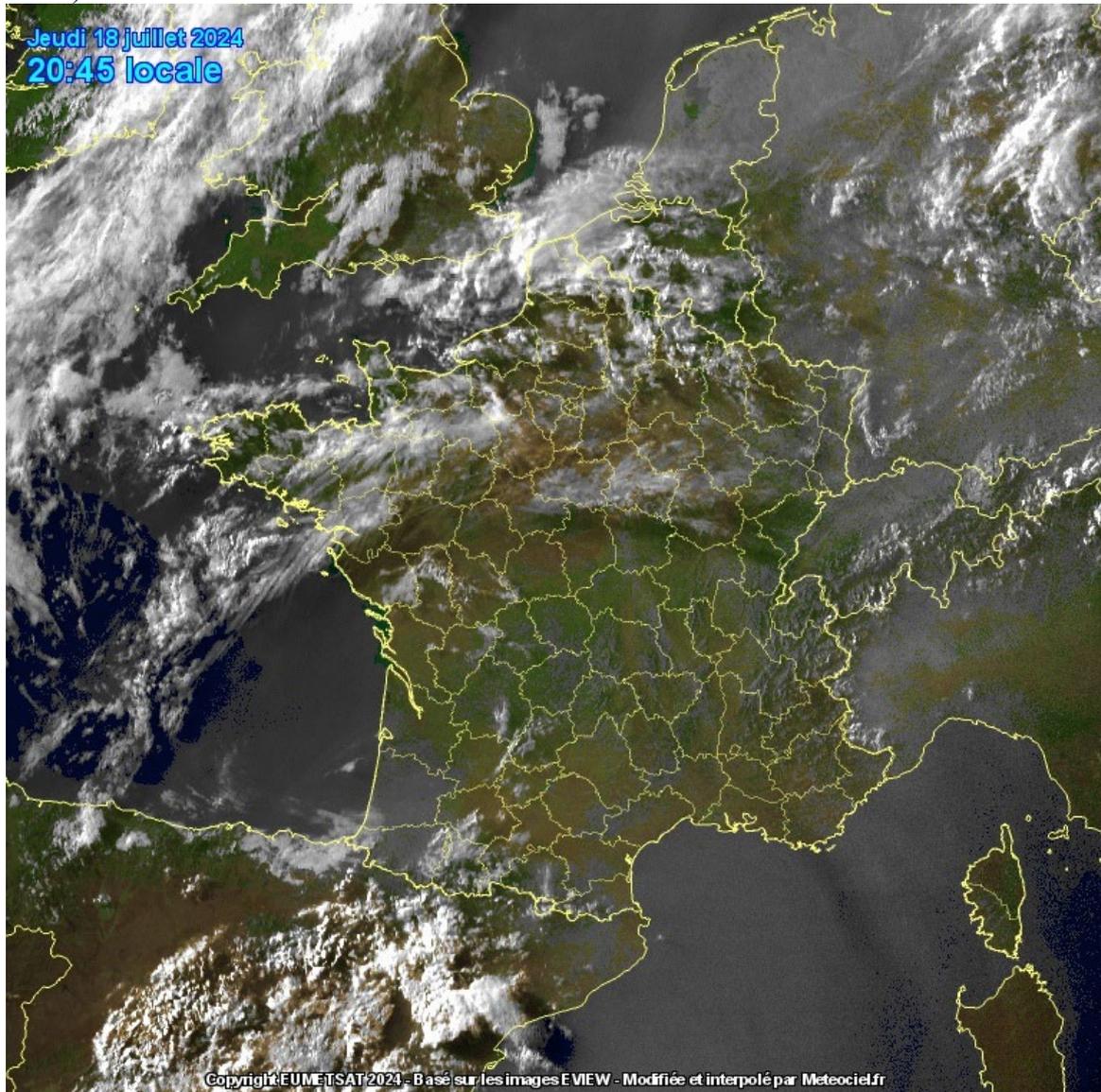


Figure 18 : situation météo (image : Meteociel)

T1 indique que le temps était beau, avec du soleil, quelques nuages et un vent faible, ce qui est cohérent avec les données météorologiques.

Situation aéronautique : T1 ne mentionne pas avoir vu d'avion durant l'observation.
 Le 4 septembre 2024, le GEIPAN a fait une demande de restitution du trafic aérien auprès du CNOA (Centre National des Opérations Aériennes de l'armée de l'air et de l'espace). La réponse, obtenue le 6 septembre, ne montre aucun objet en vol stationnaire durant l'observation (Figure 19).

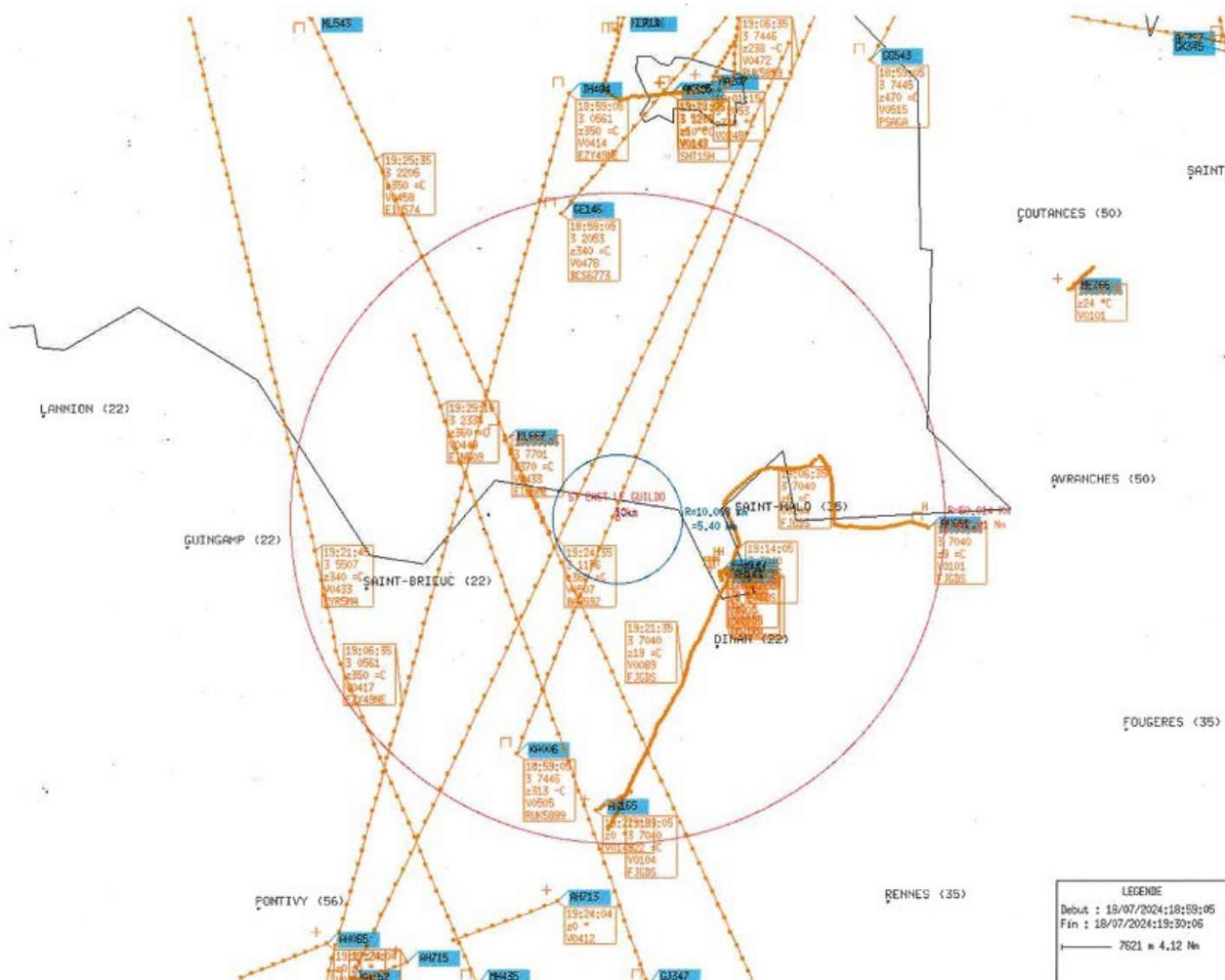


Figure 19 : situation aéronautique (image : CNOA)

La restitution montre néanmoins qu'un aéronef s'est déplacé à faible allure dans l'axe d'observation du PAN. Une reconstitution sur Flightradar24 montre qu'il s'agissait d'un Jodel D-20 (petit avion privé), qui a effectué un vol à basse altitude pour effectuer une boucle au-dessus du Mont Saint-Michel avant de longer la côte juste au large de Cancale (35) et Saint-Malo (35), puis de rentrer vers son lieu de départ en survolant la vallée de la Rance (Figures 20 et 21).



Figure 20 : situation aéronautique à 20h47 (image : Flightradar24)



Figure 21 : situation aéronautique à 21h18 (image : Flightradar24)

Situation astronomique : l'observation ayant eu lieu en pleine journée, toute observation de type astronomique est exclue.

3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIGNAGE UNIQUE

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)*
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	Saint-Cast-le-Guildo (22)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	« Plage et pique-nique »
B2	Adresse précise du lieu d'observation	48.6084° Nord ; 2.2298° Ouest
B3	Description du lieu d'observation	« Parking, falaise, sentier côtier »
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	18/07/2024
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	De 21 h à 21 h30
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	30 minutes
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	« Peut-être... Le PAN était lointain et n'était pas spécialement très visible. Il n'attirait pas spécialement l'attention. »
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	
B9	Observation continue ou discontinue ?	continue
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	« Notre départ du lieu d'observation »
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	« iPhone appareil photo »
B14	Conditions météorologiques	« Beau temps, soleil, quelques nuages, vent faible »
B15	Conditions astronomiques	NSP
B16	Equipements allumés ou actifs	« aucun »
B17	Sources de bruits externes connues	« aucun »
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	« Un seul »
C2	Forme	« oblongue »

C3	Couleur	« blanc »
C4	Luminosité	« Eclatant, mais pas lumineux »
C5	Trainée ou halo ?	« Forme mal définie non loin, ressemblant à un micro-nuage très sombre en forme vague de boomerang ou croissant »
C6	Taille apparente (maximale)	« Difficile à dire. A vue de nez nous étions à 1,5 ou 2 kms. Donc entre 10 et 20 mètres ? Méthode règle bout de bras : 2-3 millimètres »
C7	Bruit provenant du phénomène ?	« aucun »
C8	Distance estimée (si possible)	« 1,5 / 2 km. Le PAN était seul dans les airs. Pas d'autres objets volants à proximité (à part le fameux micro nuage sombre) »
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	« A l'ouest de St-Jacut dans la baie de l'Arguenon entre l'église et ce qui ressemble à un grand château d'eau, mais au-dessus du rivage et du bourg »
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	« 15 degrés »
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	« Presque au même endroit mais un peu plus au sud du bourg de Saint-Jacut »
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	« 0 degré, ligne d'horizon »
C13	Trajectoire du phénomène	« Immobile ou quasiment. C'est seulement avant de quitter les lieux qu'on a eu l'impression qu'il s'était déplacé. Mais nous ne l'avons pas photographié du même endroit (100 m plus au sud) »
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	« 100 – 150 mètres »
C15	Effet(s) sur l'environnement	« Inconnu, ne sait pas. »
D1	Reconstitution sur croquis /plan / photo de l'observation ?	OUI
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	« Etonnement et amusement »
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	« Nous avons gardé ça entre nous. Oui j'ai fait pas mal de recherches, et ça ne me satisfait pas pour l'instant. »

Direction Technique et Numérique Direction Adjointe Service GEIPAN COMPTE RENDU D'ENQUETE SAINT-CAST-LE-GUILDON (22) 18.07.2024 Non sensible	Réf : selon DTN_DA_GP-2024.0012609 Date : 24/02/2025 Edition : 1, Révision : 0 Page : 22/28
--	--

E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	« LA MEILLEURE INTERPRÉTATION SERAIT UN PETIT AÉRONEF CIVIL D'UN TYPE QUE JE NE CONNAIS PAS, À CAUSE DE LA FORME. CEPENDANT, LE CÔTÉ « BLANC ÉCLATANT » M'INTERPELLE... ÉVIDEMMENT, APRÈS IL Y A LES « VRAIS » OVNIS.... AHAAH !!! »
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	« J'Y PORTE LE MÊME INTÉRÊT QUE LA MAJORITÉ DES GENS : PAR CURIOSITÉ SCIENTIFIQUE MAIS CERTAINEMENT PAS PAR CROYANCE »
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	« TOUTE PERSONNE UN PEU INFORMÉE SAIT QUE DE PLUS EN PLUS DE PHOTOS ET VIDÉOS ÉTRANGES TOURNENT SUR INTERNET ET LES MÉDIAS. 80 % SONT DES CANULARS (L'HUMAIN EST UN MENTEUR NÉ...). À VRAI DIRE NOUS SERIONS HEUREUX QUE LE GEIPAN NE TROUVE PAS D'EXPLICATION. MAIS COMME NOUS AIMONS LA SCIENCE ET L'ESPRIT DE RAISONNEMENT, L'INVERSE NOUS FERA AUSSI UNE BELLE HISTOIRE À RACONTER »
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	« PEUT-ÊTRE »
E7	L'expérience vécue a-t-elle modifié quelque chose dans la vie du témoin ?	« ABSOLUMENT PAS. SI C'EST DANS LA TRANCHE DES CAS INEXPLIQUÉS, NOUS CONSIDÉRERONS ÇA COMME TROUVER UNE PIÈCE D'OR ROMAINE DANS LE JARDIN, OU AVOIR OBSERVÉ UNE AURORE BORÉALE CHEZ NOUS (AU DEMEURANT POSSIBLE) : IMPROBABLE ET INSOLITE, AVEC UN BEAU SOUVENIR, UNE BELLE EXPÉRIENCE. LA VRAIE VIE HUMAINE, ELLE, CONTINUE... CE NE SONT PAS LES PANS INEXPLIQUÉS QUI VONT NOUS AIDER À RÉSOUDRE NOS PROBLÈMES EXISTENTIELS »

4- HYPOTHESE ENVISAGEE

L'hypothèse privilégiée est l'observation d'un avion de tourisme.

4.1. ANALYSE DES HYPOTHESES

La description et l'aspect visuel du PAN peuvent évoquer l'observation d'un avion vu au loin, bien que son caractère immobile paraisse peu compatible avec cette hypothèse. Le témoin a d'ailleurs pensé à cette hypothèse « *la meilleure interprétation serait un petit aéronef civil d'un type que je ne connais pas* ».

Toutefois, l'observation n'a pas eu lieu en continu : le PAN n'a été vu qu'à 21h00 (en réalité, vers 20h47 d'après les données exif de la 1^{er} photo) et à 21h30 (en réalité, à 21h18 d'après les données exif de la 2^{ème} photo), les témoins ne lui ayant pas prêté attention durant cet intervalle : « *nous avons* »

ensuite continué de nous promener le long du petit sentier côtier », « même si cela nous a étonné, nous n'avons pas fait de fixation continue sur le PAN, car nous n'étions pas venus pour ça », « à 21h30 à peine, quand nous avons décidé de quitter les lieux définitivement pour rentrer, le PAN était toujours là ».

Il est à rappeler que le petit avion privé retrouvé (Jodel D-20) avait un azimut très cohérent avec le PAN au début et à la fin de l'observation.

Le témoin T2 a été contacté par téléphone pour savoir s'il pouvait y avoir un décalage entre l'horloge interne de son téléphone et l'heure vraie. Il lui a été demandé de photographier la page d'accueil du site de l'horloge parlante. Sa réponse indique, à la date du 12 octobre 2024, qu'il peut y avoir un décalage inférieur à la minute (Figure 22).



Figure 22 : réponse de T2 (image : T2)

Cette mesure a été faite près de trois mois après l'observation, et le décalage de l'horloge interne peut avoir été plus important.

En effet, si l'azimut de $111,5^\circ$ ne correspond pas exactement à celui du Jodel D-20 à 20h47, il lui correspond exactement à 20h45 (18h45 UTC), soit seulement 2 minutes avant. Or, en appliquant le même décalage de 2 minutes sur l'horaire indiqué de la seconde photo, soit 21h16 (19h46 UTC), l'azimut du Jodel D-20 correspond de nouveau à celui du PAN (Figures 23, 24, 25, 26 et 27).



Figure 23 : Direction du PAN sur 1ere photo (image : Géoportail)



Figure 24 : position du Jodel D-20 à 18h47 UTC (image : Géoportail)

Direction Technique et Numérique Direction Adjointe Service GEIPAN COMPTE RENDU D'ENQUETE SAINT-CAST-LE-GUILDLO (22) 18.07.2024 Non sensible	Réf : selon DTN_DA_GP-2024.0012609 Date : 24/02/2025 Edition : 1, Révision : 0 Page : 25/28
---	--



Figure 25 : position du Jodel D-20 à 18h45 UTC – azimut 111,5° (image : Flightradar24)



Figure 26 : Direction du PAN sur 2eme photo (image : Géoportail)



Figure 27 : position du Jodel D-20 à 19h16 UTC – azimut 117° (image : Flightradar24)

A 20h45, le Jodel D-20 était à une distance de 39 km du lieu d'observation, pour une altitude de 3850 pieds (1173 mètres), alors qu'à 21h16, il était à 19 km pour une altitude de 2125 pieds (648 mètres). S'il était plus proche, il était en revanche beaucoup plus bas, ce qui est cohérent avec la position du PAN proche de l'horizon sur la seconde photo.

La couleur principale de l'avion est la couleur blanche, correspondant à celle du PAN (Figure 28).



Figure 28 : photographie du Jodel D-20 (image : ABPic)

La grande distance par rapport au lieu d'observation et le fait que l'avion soit vu par hasard à peu près dans la même direction dans le ciel à 29 minutes d'intervalle peut largement donner l'impression qu'il était immobile, d'autant plus qu'il volait à faible vitesse, à environ 200 km/h.

Direction Technique et Numérique Direction Adjointe Service GEIPAN COMPTE RENDU D'ENQUETE SAINT-CAST-LE-GUILDON (22) 18.07.2024 Non sensible	Réf : selon DTN_DA_GP- 2024.0012609 Date : 24/02/2025 Edition : 1, Révision : 0 Page : 27/28
---	--

La parfaite concordance d'azimut ainsi que la faible hauteur angulaire du Jodel D-20 laissent très peu de doute sur l'explication du cas.

Le nuage sombre en forme de croissant visible sur la première photographie peut correspondre à un oiseau en plein vol ou éventuellement à un cerf-volant. Dans la mesure où il est bien détaché de l'horizon, l'hypothèse d'un oiseau est plus vraisemblable. Malheureusement, la photographie n'est pas assez détaillée pour valider formellement cette hypothèse. De plus, elle est unique, ce qui ne permet pas de déduire une trajectoire apparente.

4.2. SYNTHÈSE DE L'HYPOTHÈSE

HYPOTHÈSE(S)	EVALUATION*
1. Avion de tourisme	0.887

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

1. Avion de tourisme - Evaluation des éléments pour l'hypothèse # 51903			
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
Couleur(s)	Couleur blanche du PAN cohérente avec un Jodel D-20	Marge d'erreur faible	0.80
Forme Traject.	Jodel D-20 volant à une vitesse faible, pouvant être interprété comme fixe par les témoins	PAN décrit comme fixe par T1, mais mauvaise interprétation due au hasard (observation en 2 temps, avec un Jodel D-20 à peu près dans le même axe)	0.70
Azimut (préciser: début/fin)	Azimuths du PAN correspondant à celui d'un Jodel D-20 lors des 2 prises de vue	Marge d'erreur possiblement liée à un décalage de 2mn sur l'horloge interne du téléphone	0.70
Élévation (préciser: début/fin)	Hauteur angulaire très faible du PAN correspondant à celle d'un Jodel D-20 passant entre 19 et 39 km du lieu d'observation	Marge d'erreur très faible	0.90
Date/Heure	Passage d'un Jodel D-20 durant l'observation	Marge d'erreur très faible	0.95

4.3. SYNTHÈSE DE LA CONSISTANCE DU / DES TÉMOIGNAGE (S)

La consistance* du cas est bonne, puisqu'il y a plusieurs témoins et 2 photos du PAN, permettant de le situer précisément dans l'environnement.

* voir Glossaire

5- CONCLUSION

Le 18 juillet 2024 au soir, 3 personnes d'une même famille observent de façon discontinue un PAN depuis l'aire de stationnement des camping-cars située près de la pointe du Bay à SAINT-CAST-LE-GUILDON (22).

Il s'agit d'un objet blanc, de forme ovoïde, flottant immobile au-dessus de la baie de l'Arguenon. Suite à demande du GEIPAN, les deux photographies originales du PAN lui sont fournies.

D'étrangeté faible et de bonne consistance (plusieurs témoins, témoignage unique mais assez complet, photos du PAN), ce cas s'avère être une observation d'un avion de tourisme.

Les photographies du PAN permettent de le situer précisément dans l'environnement des témoins (azimut et hauteur angulaire).

Une analyse radar fournie par le CNOA (Centre National des Opérations Aériennes) ainsi qu'une reconstitution effectuée sur Flightradar24 révèlent qu'un avion de tourisme (Jodel D-20) se trouvait à une position correspondant à celle du PAN au moment des prises de vue, avec un décalage temporel d'environ 2 minutes. Ce décalage pourrait être expliqué par une éventuelle divergence dans l'horloge interne du téléphone utilisé pour la prise de photos.

La couleur blanche du PAN est compatible avec les caractéristiques visuelles d'un tel avion. La distance de l'objet par rapport au témoin, située entre 19 et 39 km, explique l'incapacité à identifier clairement la forme de l'avion, notamment en raison de l'absence de visibilité des ailes à cette distance.

Le cas est classé « A », observation d'un avion de tourisme.

*Glossaire :

CONSISTANCE	Selon les critères du GEIPAN, la consistance est la quantité d'informations considérées comme fiables et objectivées, recueillies pour un témoignage.
-------------	---

6- CLASSIFICATION

Etrangeté [E] 0.113

Consistance [C] = [I]x[F] 0.810

Fiabilité [F] 0.900

Information [I] 0.900

Classé A

